

Formation Module Complémentaire SSIAP 1 (Agent de Sécurité Incendie)

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Elle comprend également la qualification :
EPI (Equipier de Première Intervention)



- **Durée**
44h00 sur sept jours, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- **Pré requis**
 - Être titulaire du SST ou du PSE 1 en cours de validité ou du PSC 1 acquis depuis moins de 2 ans
 - Fournir une copie de l'acte d'engagement
- **Public concerné**
 - Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, pompiers militaires de l'armée de terre, pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers depuis moins de trois ans.
- **Nombre de participants**
 - 4 minimum à 12 maximum
- **Objectifs**

L'objectif de la formation de Module complémentaire SSIAP 1 est d'acquérir les connaissances complémentaires nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH) et suivre l'évolution de la réglementation.

L'agent de service de sécurité incendie a pour missions :

 - La prévention des incendies
 - La sensibilisation des employés aux risques et aux dangers du feu
 - L'intervention précoce face aux incendies
 - Assurer l'entretien des moyens de secours sur le site durant l'année
 - Alerter et organiser l'évacuation du public en cas de risque ou de sinistre
 - Gérer l'accueil des secours
 - L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
 - L'exploitation du PC de sécurité incendie
- **Matériels pédagogiques et équipements (Livret pédagogique délivré à chaque stagiaire) :**

Moyens de secours :

 - Poste de Sécurité avec 3 ordinateurs
 - système de sécurité incendie de catégorie A sur ordinateur (Simulateur Virtuel Informatisé)
 - informatique :
 - notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
 - ordinateur avec système de ronde électronique
 - divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc....) ;
 - extincteurs (eau, poudre, CO2), en coupe et pleins ;
 - mise à disposition d'une aire de feu pour l'emploi d'extincteurs sur un bac à feux écologiques à gaz
 - robinet incendie armé ;
 - têtes d'extinction automatique à eau (non fixées) ;
 - appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
 - modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
 - autocom avec téléphones : emploi des téléphones (réception, appel) ;
 - système PTI

Désenfumage :

- un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement ;
- un clapet coupe-feu équipé ;

Eclairage de sécurité :

- blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)

• **Contenu**

1ère partie : Sécurité incendie (Principes de classement des établissements, fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, désenfumage)

2ème partie : Installations techniques (Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie)

3ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (Le service de sécurité, poste de sécurité, ronde et surveillance des travaux)

4ème partie : Visites applicatives

• **Validation**

La présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire SSIAP 1.

Délivrance du certificat de qualification SSIAP 1 par équivalence.

• **Déroulement (Méthodologie de la mise en œuvre)**

1. Inscription après vérification des pré-requis
2. Formation
3. Visite applicative
4. QCM blanc

• **Informations sur les évolutions après la formation SSIAP 1 :**

- Accéder à la formation SSIAP 2 (Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie) :
 - Conditions : Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail
- Accéder à la formation SSIAP 3 (Chef de Service de Sécurité Incendie) :
 - Conditions : Disposer d'un diplôme niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par une VAE

• **Tarif : 500€ Nets**

• **Lieu de la formation**

Au centre de formation INFISS

INFISS

1 place Charles De Gaulle
Le Central Gare – Bât C – 6^{ème} étage
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01.34.59.42.32

Courriel : infiss.formation@yahoo.com

<http://www.formations-securite-incendie.fr>